



MAIRIE DE MARIGOT

Lot. La Marie
97225 LE MARIGOT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I - Identification de l'établissement qui passe le marché :

La Commune de Marigot
Lotissement de la Mairie,
97225 LE MARIGOT, Martinique.
Tél. 05 96 53 50 09 - Fax 0596 53 54 83

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Maîtrise d'œuvre

La Maîtrise d'œuvre est assurée par :

INGEFRA
207, Rue Kan Sik Doj Cité Dillon
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 75 03 03

II - OBJET DU MARCHE

La Reconstruction de l'Ouvrage Hydraulique Baignoire sur la commune du Marigot

Lieu(x) d'exécution :

Quartier Baignoire

97225 LE MARIGOT

II MODE DE PASSATION DU MARCHE

Ce marché est passé selon les dispositions des articles L. 2123-1 du code de la commande publique.

Montant total envisagé du projet dans lequel s'inscrit la consultation :

Montant Hors Taxe Maximum :

380 000,00 €

III LIEUX D'EXECUTION

Les travaux objet du marché seront réalisés sur la commune de Marigot (Martinique).

IV DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les délais d'exécution, comprenant les périodes de préparation, sont fixés au cadre de l'Acte d'engagement et ne peuvent être modifiés par le candidat. Le candidat, du fait de son offre, s'engage sur ces délais sous peine de l'application des pénalités mentionnées, le cas échéant, au cahier des clauses administratives particulières.

Les contraintes de périodes pendant lesquelles pourront être exécutés les travaux sont mentionnées au cahier des clauses techniques particulières.

La date prévisible pour le démarrage des travaux est la suivante : deuxième semestre 2024

La date de démarrage est donnée à titre indicatif, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de la modifier.

V JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

Situation juridique : références requises

Agréments, Certificats, attestation et déclarations.

Le candidat susceptible d'être retenu devra fournir les documents suivants :

- ❖ Acte d'engagement
- ❖ Offre,
- ❖ DC1
- ❖ DC2
- ❖ DC4 en cas de sous traitance
- ❖ Extrait Kbis
- ❖ Attestation sur l'honneur du candidat, datée et signé, indiquant :
 - Qu'il a satisfait aux obligations légales et sociales,
 - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir,
 - Qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125 3 du code du travail.

VII CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Les offres dont la candidature est recevable seront analysées et appréciées en fonction des critères suivant :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60
1.1 Mémoire technique	35
1.2 Moyens humains affectés	15
1.3 Schémas organisationnels (SOPAQ/SOPRE/SOGED)	15
1.4 Références des fournisseurs	15
1.5 Planning	15
1.6 Certificat de visite	5
2-Prix des prestations	40

Le Pouvoir adjudicateur, se réserve le droit d'engager des négociations avec les candidats tant sur la méthodologie que sur le prix des prestations. Il se réserve par ailleurs la possibilité de demander à un ou plusieurs candidats (trois au maximum) de venir détailler

leurs propositions lors d'une audition. La date de l'audition sera fixée après analyse des offres et notifiée aux candidats concernées.
Il pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure.

VI- Modalités d'obtention du dossier :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) pourra être retiré en mairie aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 12h, (papier) ou sur le site :
<https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

VII- Modalités de transmission des offres

Les offres devront complétées, datées, signées et revêtues de votre cachet, devront être transmises sous pli cacheté, avec accusé de réception à Monsieur le Maire de la commune de Marigot, avec la mention « Marché public, ne pas ouvrir par le service courrier » - Hôtel de Ville Lotissement La Marie - 97225 LE MARIGOT ; ou remises en mairie Hôtel de Ville Lotissement La Marie - 97225 LE MARIGOT et sur le site [marchés sécurisés.fr](https://www.marches-securises.fr)

VIII - Modalités de financement de l'opération :

Budgets : Commune, par mandat administratif.

IX- Date limite de réception des offres :

Le vendredi 08 Juillet 2024 à 12 heures

X - Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre :

120 jours à compter de la réception des offres.

XI - Renseignements d'ordre administratif :

Hôtel de Ville de Marigot - Lotissement La Marie – 97225 LE MARIGOT
Tél : 05 95 53 50 09 – Fax : 05 96 53 54 83

XII Date d'envoi de l'avis à la publication :

jeudi 13 Juin 2024

XIII - Instance chargée des recours et auprès de laquelle obtenir des informations sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Fort de France – Immeuble Roy Camille – Croix de Bellevue BP 683 – 97264
FORT DE FRANCE CEDEX
Courriel : greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr



Marigot le, 13 juin 2024

Le Maire,

Joseph PERASTE